



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/36/54  
19 novembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

Trente-sixième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 100 de l'ordre du jour

NOV 23 1981

UN/SA COLLECTION

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

Services linguistiques arabes

Rapport du Secrétaire général

1. A sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a) a décidé d'inclure l'arabe parmi les langues officielles et les langues de travail de ses organes subsidiaires le 1er janvier 1982 au plus tard et b) a prié le Conseil de sécurité d'inclure l'arabe parmi ses langues officielles et langues de travail, et le Conseil économique et social d'inclure l'arabe parmi ses langues officielles le 1er janvier 1983 au plus tard. Elle a également prié le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à sa trente-sixième session 1/ 2/.

2. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Conseil de sécurité n'avait pas pris de décision sur la question.

1/ Résolution 35/219. Les documents pertinents sont les suivants : rapport de la Cinquième Commission (A/35/780, par. 37 à 41); rapport du Secrétaire général (A/C.5/35/18 et Corr.1); état des incidences administratives et financières présenté par le Secrétaire général (A/C.5/35/82).

2/ Dans le cas des organes subsidiaires de l'Assemblée générale qui ont leur propre règlement intérieur, qu'ils ont adopté indépendamment et qui établit une distinction entre langues officielles et langues de travail, les besoins indiqués dans le présent document sont fondés sur les services à assurer en arabe en tant que langue officielle, comme ce sera le cas pour le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires conformément à la résolution 35/219.

3. Le Conseil économique et social a décidé 2/ de prévoir les dispositions nécessaires pour répondre pleinement à la demande formulée dans la résolution et a prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trente-sixième session, un rapport sur les incidences pratiques qui en découlent 3/. Il a convenu en outre d'adopter des dispositions définitives lors de sa première session ordinaire de 1982, compte tenu de l'examen de ce rapport par l'Assemblée générale. Le présent rapport du Secrétaire général répond notamment à la demande du Conseil.
4. Avant l'adoption de la résolution 35/219, le Secrétaire général a, dans le document A/C.5/35/82, informé l'Assemblée générale des incidences administratives et financières que pouvait entraîner cette adoption. A ce moment-là, il n'a demandé aucun crédit additionnel pour les services de conférence car les dépenses à engager ne concernaient pas l'exercice biennal 1980-1981. Néanmoins, compte tenu des besoins à prévoir pour le début de 1982 dans le cas des organes subsidiaires et l'Assemblée générale et des besoins supplémentaires à prévoir pour le début de 1983, qui sont encore subordonnés à la décision du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, et vu les délais qui se sont révélés nécessaires pour recruter du personnel par le passé, certaines mesures préliminaires ont été prises, en particulier en ce qui concerne l'interprétation.
5. C'est en effet dans le domaine de l'interprétation que les besoins seront le plus impérieux en 1982. Des consultations ont été engagées avec le Bureau des services du personnel au début de 1981 en vue de mettre au point des modalités permettant de recruter du personnel en temps voulu. Des annonces ont été envoyées aux pays de langue arabe et à de nombreux autres pays du monde entier; près de 700 candidatures ont été reçues de 22 pays. Parmi les candidats considérés comme possédant les qualifications nécessaires pour se présenter à l'examen, 38 répondaient aux conditions initiales, qui prévoyaient entre autres que les intéressés devaient avoir accompli un minimum de 200 jours de travail comme interprète ou traducteur de conférence et qu'ils devaient être capables d'interpréter d'anglais ou de français en arabe et vice versa. Trente-cinq autres candidats étaient frais émoulus d'écoles d'interprétation ou de traduction ou d'universités, sans aucune expérience en interprétation. S'ils passent avec succès les tests d'aptitude, les candidats de ce deuxième groupe pourraient être nommés comme interprètes stagiaires; grâce à l'expérience qu'ils acquerraient en cette qualité, ils pourraient devenir interprètes en titre d'ici 1983. Dans la mesure où les services d'interprétation de langue arabe nécessaires dépassent la capacité des effectifs permanents en poste à n'importe quel moment de cet exercice biennal, ou à cause de besoins extraordinaires qu'entraînent par exemple des conférences spéciales, il faudra recourir à des interprètes indépendants.
6. En ce qui concerne la traduction, les postes permanents actuellement approuvés au Siège et à Genève sont pratiquement tous pourvus. On engagera les effectifs supplémentaires qui seront nécessaires en 1982 et 1983, comme il est indiqué

---

3/ Décision 1981/135 du Conseil économique et social.

ci-après, en consultant les fichiers disponibles, en lançant de nouvelles campagnes de recrutement ou en faisant appel, dans la mesure du possible, à des traducteurs indépendants. Pour ce qui est du problème sérieux que posent les bureaux du Siège à la disposition des traducteurs, problème qui a fait l'objet de discussions l'an dernier, on a trouvé une solution en transférant certains services du Département des services de conférence dans des locaux loués et, l'an prochain, lorsque les travaux de construction au Siège seront achevés, il sera possible d'apporter de nouvelles améliorations. Il faudra toutefois étudier encore le problème des locaux à Genève.

7. On ne prévoit pas de difficultés particulières pour recruter du personnel pour établir les comptes rendus sténographiques et les dactylographier, afin de faire face aux besoins supplémentaires escomptés en 1982 et 1983.

8. L'annexe I au présent rapport indique les services linguistiques arabes assurés au cours des dernières années et l'annexe II les effectifs permanents des services linguistiques en poste au 1er janvier 1981, à New York, Genève, Vienne et Nairobi.

9. Comme il est mentionné plus haut, un état préliminaire des incidences administratives et financières du projet de résolution, que l'Assemblée générale a adopté par la suite en tant que résolution 35/219, a été présenté l'an dernier sous la cote A/C.5/35/82. Le texte ci-après reprend et développe les informations fournies dans ce document.

#### A. Incidences au Siège

##### Département des services de conférence

10. 1982. Pour fournir des services linguistiques arabes aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale au Siège, en plus des services qui sont déjà assurés, il faudrait :

a) Assurer chaque année des services d'interprétation en arabe pour environ 600 séances;

b) Traduire des documents et des comptes rendus analytiques de séance représentant approximativement 2,3 millions de mots par an (le total passerait de 8 millions à 10,3 millions de mots);

c) Etablir des comptes rendus sténographiques en arabe pour le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et pour le Comité spécial chargé d'examiner la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

11. 1983. Si le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social prenaient la décision prévue dans la résolution 35/219, le volume de travail augmenterait de la manière suivante :

- a) Interprétation : 950 séances de plus par an;
- b) Traduction : 2,7 millions de mots de plus par an;
- c) Comptes rendus sténographiques : établissement de comptes rendus pour le Conseil de sécurité.

12. Sur la base des augmentations ci-dessus concernant le volume de travail à fournir et le type de services à assurer, le Département des services de conférence devrait ajouter les postes suivantes à son tableau d'effectifs :

## Postes supplémentaires pour 1982

	Administrateurs					Agents des services généraux		
	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	lère	Autres	Total
						classe	classes	
<u>Chapitre 29A</u>								
Interprétation	2	5	2	-	9	-	-	-
Comptes rendus sténographiques :								
Sténographes parlementaires	1	4	-	-	5	-	-	-
Réviseurs	-	1	-	-	1	-	-	-
Dactylographes	-	-	-	-	-	-	6	6
Reproduction	-	-	-	-	-	1	2	3
Distribution	-	-	-	-	-	-	2	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

## Nouveaux postes supplémentaires pour 1983

	Administrateurs					Agents des services généraux		
	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total	lère	Autres	Total
						classe	classes	
<u>Chapitre 29A</u>								
Interprétation	2	4	3	-	9	-	-	-
Traduction	-	1	1	-	2	-	-	-
Terminologie et références	-	-	1	1	2	-	2	2
Comptes rendus sténographiques :								
Sténographes parlementaires	-	3	-	-	3	-	-	-
Réviseurs	-	2	-	-	2	-	-	-
Dactylographes	-	-	-	-	-	-	3	3
Edition des documents officiels	-	1	2	1	4	-	1	1
Reproduction	-	-	-	-	-	1	2	3
Distribution	-	-	-	-	-	1	2	3
Impression	-	-	1	-	1	-	1	1
<u>Chapitre 29D</u>								
Bibliothèque Dag Hammarskjöld	-	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>14</b>

/...

13. Le coût des postes ci-dessus s'élèvera à 1 047 000 dollars pour 1982 et à 2 668 000 dollars pour 1983, dont 1 222 600 dollars au titre des postes nouveaux proposés pour 1982, en présumant que 95 p. 100 des postes d'administrateur et d'agent des services généraux seraient occupés en 1982, et 100 p. 100 en 1983, étant donné que les services devraient être fournis dès le début de chaque année.

14. Il était dit dans le document A/C.5/35/82 qu'on ne prévoyait pas que des postes permanents supplémentaires s'avéreraient nécessaires pour les travaux de traduction et les travaux connexes de dactylographie au Siège, mais une évaluation plus détaillée des services supplémentaires à fournir au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social a abouti à la conclusion qu'il faudrait prévoir au moins deux postes de traducteur de plus en 1983, ainsi que deux postes d'administrateur et deux postes d'agent des services généraux pour les services d'appui terminologique et de référence. Ces derniers postes permettraient en outre de libérer des réviseurs et des traducteurs pour les affecter aux travaux de traduction proprement dits. D'autre part, les services linguistiques arabes supplémentaires à assurer en 1983 exigeront du personnel temporaire. Le montant nécessaire à cette fin est estimé à 485 000 dollars. Compte tenu de l'expérience acquise en 1983, il sera possible d'évaluer plus précisément les ressources à prévoir les années suivantes, et des propositions figureront dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985.

15. La création de postes permanents permettrait de réduire le coût du personnel temporaire recruté pour l'Assemblée générale. La réduction est estimée à 423 400 dollars pour 1982 et à 930 200 dollars pour 1983.

16. Les dépenses supplémentaires pour les travaux de reproduction (papier et fournitures) se chiffrent à 17 000 dollars pour 1982 et à 38 200 dollars pour 1983.

#### Bureau des services généraux

17. Il était dit dans le document A/C.5/35/82 qu'il faudrait adapter le système de télécommunications et opérer des modifications des installations dans les salles de conférences 7 et 8, la salle du Conseil de sécurité et la salle du Conseil économique et social. D'après les études faites en 1981 au sujet de la conception générale du système et du coût des modifications, les travaux à exécuter dans les quatre salles ci-dessus coûteraient au total 830 000 dollars, et, compte tenu du calendrier des conférences, il est proposé de les faire faire aux périodes ci-après :

	<u>Coût estimatif</u>	<u>Période proposée pour l'exécution des travaux</u>
	(Dollars)	
Salle de conférences 7	160 000	Juillet-août 1982
Salle de conférences 8	160 000	Juillet-août 1982
Salle du Conseil économique et social	240 000	Décembre 1982-janvier 1983
Salle du Conseil de sécurité	<u>270 000</u>	Décembre 1982-janvier 1983
Total	830 000	

/...

18. Il faudrait également prévoir des crédits au titre des services communs (locaux, mobilier, fournitures de bureau, etc.). Les dépenses correspondantes sont estimées à 216 600 dollars pour 1982 et à 485 000 dollars pour 1983, dont 153 900 dollars au titre des postes nouveaux proposés pour 1982.

Bureau des services du personnel

19. Pour organiser les campagnes de recrutement et les concours, le Bureau des services du personnel aurait besoin des ressources supplémentaires suivantes :

a) Il faudrait fournir à la Division du recrutement du personnel supplémentaire, au titre du personnel temporaire affecté à des tâches générales, représentant quatre mois de travail d'administrateur (P-3) et six mois de travail d'agent des services généraux (G-4/2), moyennant un coût estimatif de 26 400 dollars. De nombreuses annonces devraient être publiées dans la presse, dans les pays arabes et ailleurs, et les dépenses correspondantes sont estimées à 30 000 dollars.

b) Le Service de la formation et des examens aurait besoin de personnel temporaire (trois mois de travail d'agent des services généraux de la classe G-4/2, pour un montant de 5 500 dollars), pour aider à coordonner l'administration effective des épreuves écrites et orales des concours dans les centres d'examen autres que New York.

20. Ainsi, il faudrait ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant de 61 900 dollars pour le Bureau des services du personnel, comprenant 56 400 dollars pour la Division du recrutement (Chapitre 28C) et 5 500 dollars pour le Service de la formation et des examens (Chapitre 28J).

/...

B. Incidences à Genève

Service de conférence, Genève

21. 1982. Parmi les organes subsidiaires de l'Assemblée générale, seule la Commission du droit international se réunit régulièrement à Genève. En outre, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, comme ils y ont également été autorisés par l'Assemblée générale, alternent leurs sessions annuelles entre le Siège et Genève; l'un et l'autre doivent se réunir à Genève en 1982. La charge de travail annuelle pour la Commission du droit international comporte la fourniture de services d'interprétation pour 120 séances et de services de traduction, de dactylographie, de reproduction et de distribution de documents de session et de comptes rendus analytiques représentant 750 000 mots environ. Pour le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, il faudra fournir des services d'interprétation pour 40 séances; les documents de session et les comptes rendus analytiques représenteront environ 45 000 mots. Pour le Conseil d'administration du PNUD, on prévoit qu'il faudra fournir des services d'interprétation pour 70 séances et que les documents de session et les comptes rendus analytiques représenteront environ 132 000 mots.

22. 1983. Si le Conseil économique et social prend la décision prévue dans la résolution 35/219, des services d'interprétation et de documentation en langue arabe seraient fournis pour les réunions suivantes :

a) La session d'été du Conseil économique et social, qui a lieu tous les ans à Genève;

b) La Commission des droits de l'homme et ses organes subsidiaires.

Compte tenu de l'expérience acquise en 1980, le volume de travail annuel que représente la fourniture de ces services se décompose comme suit :

a) Services d'interprétation en arabe pour 220 séances;

b) Documentation en arabe, estimée au total à 1 375 000 mots.

23. En ce qui concerne les travaux de la Commission du droit international, l'inclusion de l'arabe parmi les langues de travail signifie qu'il faudrait prévoir un éditeur et un assistant d'édition pour les documents officiels en arabe. Par ailleurs, vu l'accroissement du volume total de la documentation, on estime que les travaux de reproduction supplémentaires représenteront 750 000 pages tirées en 1982 et 2 millions de pages tirées en 1983.

24. Il faudrait donc, pour Genève, accroître comme suit les effectifs permanents pour faire face à l'accroissement prévu du volume des services à fournir :

/...

Postes supplémentaires pour 1982

	<u>Administrateurs</u>					<u>Agents des services généraux</u>
	<u>P-5</u>	<u>P-4</u>	<u>P-3</u>	<u>P-2/1</u>	<u>Total</u>	<u>(Autres classes)</u>
<u>Chapitre 29 B</u>						
Interprétation	2	1	-	-	3	-
Traduction/révision	-	1	2	-	3	-
Dactylographie	-	-	-	-	-	2
Edition des documents officiels	-	-	2	-	2	1
Reproduction	-	-	-	-	-	1
Distribution	-	-	-	-	-	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

Nouveaux postes supplémentaires pour 1983

	<u>Administrateurs</u>				<u>Agents des services généraux</u>	
	<u>P-5</u>	<u>P-4</u>	<u>P-3</u>	<u>P-2/1</u>	<u>Total</u>	<u>(Autres classes)</u>
Interprétation	-	5	-	-	5	-
Traduction/révision	-	1	4	-	5	-
Dactylographie	-	-	-	-	-	4
Commis aux références	-	-	-	-	-	1
Reproduction	-	-	-	-	-	2
Distribution	-	-	-	-	-	1
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>8</b>

25. Le coût des postes susmentionnés s'élèverait à 697 000 dollars pour 1982 et 1 685 400 dollars pour 1983, dont 728 000 dollars au titre des postes nouveaux proposés pour 1981.

26. Il faudrait également prévoir des crédits au titre des fournitures et du matériel pour la reproduction. Les dépenses correspondantes sont estimées à 8 000 dollars en 1982, au titre des fournitures, et à 18 400 dollars et 60 000 dollars en 1983, au titre des fournitures et du matériel, respectivement.

Division des services généraux, Genève

27. Un crédit doit également être prévu pour couvrir le coût des services communs en matière de locaux, de mobilier, de fournitures de bureau, de communications, etc.; les prévisions de dépenses à ce titre s'élèvent à 55 300 dollars pour 1982 et 136 200 dollars pour 1983.

/...

C. Incidences à Vienne

28. 1982. La fourniture de services linguistiques arabes aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale à Vienne concernerait les organes suivants :

- a) Le Conseil du développement industriel et son Comité permanent, ainsi que les consultations prévues dans le cadre du système de consultations de l'ONUDI;
- b) La Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
- c) Le Comité scientifique pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

On estime que les services d'interprétation en arabe à assurer représenteraient 556 jours de travail d'interprète par an et que la documentation à traduire représenterait au total 1 975 000 mots environ.

29. 1983. Si le Conseil économique et social prend la décision prévue dans la résolution 35/219, des services linguistiques arabes devraient être fournis aux organes subsidiaires suivants, sis à Vienne, du Conseil :

- a) Commission de la condition de la femme;
- b) Commission des stupéfiants;
- c) Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance;
- d) Commission du développement social.

La charge de travail annuelle pour ces organes est estimée à 336 journées de travail d'interprète et 900 000 mots de documentation.

30. Vu cet accroissement du volume de travail et compte tenu des effectifs actuellement approuvés pour Vienne au chapitre 17 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), le Secrétaire général propose d'inscrire au tableau d'effectifs (postes permanents) les postes supplémentaires indiqués ci-après, en ce qui concerne le chapitre 17; il propose en outre d'ouvrir des crédits aux chapitres 17 et 29C pour faire face au volume de travail qu'il ne sera pas possible d'absorber à l'aide des effectifs permanents proposés et pour absorber la totalité du volume de travail prévu en ce qui concerne les services d'interprétation :

Postes supplémentaires pour 1982

	<u>P-4</u>	<u>P-3</u>	<u>Administrateurs</u> <u>Total</u>	<u>Services généraux</u> <u>(Autres classes)</u>
<u>Chapitre 17</u>				
Traduction/révision	2	2	4	-
Dactylographie	-	-	-	3
Commis aux références	-	-	-	1
Total	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>4</u>

31. Le coût des postes susmentionnés s'élèverait à 338 800 dollars pour 1982 et 358 000 dollars pour 1983.

32. Les crédits à ouvrir au titre du personnel temporaire sont estimés à 131 700 dollars pour 1982 et 139 900 dollars pour 1983 en ce qui concerne le chapitre 17, et à 443 100 dollars pour 1982 et 957 500 dollars pour 1983 en ce qui concerne le chapitre 29C. Ces montants se répartissent comme suit :

	<u>1982</u> (Dollars)	<u>1983</u> (Dollars)
<u>Chapitre 17</u>		
Interprétation	125 100	132 900
Traduction/révision	4 500	4 800
Dactylographie	<u>2 100</u>	<u>2 200</u>
Total	<u>131 700</u>	<u>139 900</u>
<u>Chapitre 29C</u>		
Interprétation	79 500	215 800
Traduction/révision	240 500	503 900
Dactylographie	<u>113 100</u>	<u>237 800</u>
Total	<u>433 100</u>	<u>957 500</u>

33. Pour ce qui est de la reproduction des documents dans les ateliers de l'ONU, on prévoit que le volume de travail supplémentaire représentera 2 070 000 pages tirées pour 1982 et 3 015 000 pages tirées pour 1983. Les coûts correspondants sont estimés à 22 100 dollars pour 1982 et 23 300 dollars pour 1983 en ce qui concerne le chapitre 17, et à 19 300 dollars pour 1982 et 40 000 dollars pour 1983 en ce qui concerne le chapitre 29C.

/...

D. Incidences à Nairobi

34. 1982. Aux termes de la résolution 35/219, des services linguistiques arabes seraient fournis au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement. On estime qu'il faudrait fournir des services d'interprétation pour environ 50 séances par an et que les documents à traduire représenteraient 330 000 mots par an.

35. 1983. Si le Conseil économique et social prend la décision prévue dans le projet de résolution, des services linguistiques arabes seraient fournis à la Commission des établissements humains. Il faudrait prévoir des services d'interprétation pour 40 séances par an et l'on estime que la documentation à produire représenterait 240 000 mots par an.

36. Etant donné le caractère particulier - sous le double aspect du volume de travail et des délais d'exécution - des services à fournir et compte tenu, d'une part, de la nécessité de produire rapidement une partie de la documentation et, d'autre part, des tableaux d'effectifs actuels des autres services linguistiques de Nairobi, le Secrétaire général propose d'inscrire en 1982 deux nouveaux postes permanents (un poste de traducteur de grade P-4 et un poste de dactylographe) au chapitre 18 (Programme des Nations Unies pour l'environnement); l'excédent de travail serait absorbé en faisant appel à du personnel temporaire, soit directement soit en remplaçant des fonctionnaires permanents, appartenant principalement à des services de Genève, qui seraient affectés à Nairobi.

37. Le coût des postes ci-dessus s'élèverait à 79 200 dollars pour 1982 et à 86 800 dollars pour 1983.

38. Les dépenses nécessaires pour le personnel temporaire sont estimées à 159 400 dollars pour 1982, pour le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, au titre du chapitre 18, et à 345 600 dollars pour 1983, à savoir 167 400 dollars pour le PNUE et 178 200 dollars pour la Commission des établissements humains, au titre des services de conférence de Genève (chap. 29B). Ces montants se répartissent comme suit :

	<u>1982</u> (Dollars)	<u>1983</u> (Dollars)
<u>Chapitre 18</u>		
Interprétation	63 100	66 300
Traduction/revision	75 100	78 900
Dactylographie	<u>21 200</u>	<u>22 200</u>
Total	<u>159 400</u>	<u>167 400</u>
 <u>Chapitre 29B</u>		
Interprétation	-	49 000
Traduction/revision	-	96 600
Dactylographie	<u>-</u>	<u>32 600</u>
Total	<u>-</u>	<u>178 200</u>

39. Des crédits seraient également nécessaires pour l'achat de six machines à écrire arabe dont le coût est estimé à 6 200 dollars.

#### E. Autres considérations

40. La Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique pour l'Asie occidentale disposent de services linguistiques arabes en vertu de décisions antérieures. Les autres commissions régionales sont régies, en ce qui concerne les langues, par des décisions permanentes prises en fonction de leurs besoins.

41. Les prévisions qui précèdent ne tiennent pas compte des dépenses entraînées par les services à assurer pour des conférences spéciales, celles-ci faisant l'objet de prévisions particulières figurant dans les états des incidences financières. Elles ne couvrent pas non plus les cas d'organes ad hoc dont le mandat pourrait être prolongé, cas qui font pareillement l'objet d'un état des incidences financières.

F. Résumé

42. Il convient de noter que les crédits demandés ci-dessus supposent que le Conseil économique et social décidera en 1982 d'ajouter l'arabe à ses langues officielles, compte tenu de l'intérêt qu'il avait exprimé à cet égard en 1981. Si le Conseil prend effectivement cette décision, il faudra commencer un travail préparatoire pour que des services nécessaires soient en place le 1er janvier 1983 au plus tard. C'est pourquoi des crédits sont demandés dès à présent pour la totalité des besoins à ce jour, étant entendu que, si le Conseil économique et social ne prenait pas de décisions en 1982, des prévisions de dépenses révisées seraient présentées à la trente-septième session. En ce qui concerne le Conseil de sécurité, le Secrétaire général s'efforcerait de fournir des services en langue arabe en faisant appel aux ressources disponibles à partir du moment où le Conseil demandera ces services.

43. Les dépenses prévues pour l'extension des services en langue arabe aux organes subsidiaires de l'Assemblée générale ainsi que du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social dans l'attente de leur décision sont récapitulées ci-après et les crédits nécessaires au titre du chapitre 31 (Contributions du personnel) sont estimés à 1 707 500 dollars, qui seraient compensés par une recette supplémentaire de même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) :

Tableau des postes permanents proposés

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Chapitre 17 (par. 30)	7	-
Chapitre 18 (par. 36)	2	-
Chapitre 29A (par. 12)	26	36
Chapitre 29D (par. 12)	-	1
Chapitre 29B (par. 24)	<u>13</u>	<u>18</u>
Total	<u>48</u>	<u>55</u>

Tableau récapitulatif des dépenses prévues

	<u>1982</u> Dollars	<u>1983</u> Dollars	<u>Total</u> Dollars
<u>New York</u>			
A) Organes subsidiaires de l'Assemblée générale :			
Chapitre 29 A			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 13)	1 047 000	1 122 600	2 169 600
(Personnel temporaire, par. 15)	(423 400)	(453 000)	(876 400)
(Fournitures, par. 16)	17 000	18 200	35 200
Total partiel, chapitre 29 A	<u>640 600</u>	<u>687 800</u>	<u>1 328 400</u>
Chapitre 28 D			
(Transformations, par. 17)	320 000	-	320 000
(Coût des services communs, par. 18)	216 600	153 900	370 500
Total partiel, chapitre 28 D	<u>536 600</u>	<u>153 900</u>	<u>690 500</u>
Chapitre 28 C			
(Recrutement, par. 19)	56 400	-	56 400
Chapitre 28 J			
(Examens, par. 19)	5 500	-	5 500
TOTAL A)	<u>1 239 100</u>	<u>841 700</u>	<u>2 080 800</u>
B) Conseil de sécurité et Conseil économique et social :			
Chapitre 29 A			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 13)	-	1 522 300	1 522 300
(Personnel temporaire, par. 14)	-	485 200	485 200
(Personnel temporaire, par. 15)	-	(477 200)	(477 200)
(Fournitures, par. 16)	-	20 000	20 000
Total partiel, chapitre 29 A	<u>-</u>	<u>1 550 300</u>	<u>1 550 300</u>
Chapitre 29 D			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 13)	-	23 900	23 900
Chapitre 28 D			
(Transformations, par. 17)	510 000	-	510 000
(Coût des services communs, par. 18)	-	331 100	331 100
Total partiel, chapitre 28 D	<u>510 000</u>	<u>331 100</u>	<u>331 100</u>
TOTAL B)	<u>510 000</u>	<u>1 905 300</u>	<u>2 415 300</u>
TOTAL NEW YORK	<u>1 749 100</u>	<u>2 747 000</u>	<u>4 496 100</u>

/...

Tableau récapitulatif des dépenses prévues (suite)

	<u>1982</u> <u>Dollars</u>	<u>1983</u> <u>Dollars</u>	<u>Total</u> <u>Dollars</u>
<u>Genève</u>			
A) Organes subsidiaires de l'Assemblée générale :			
Chapitre 29 B			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 25)	697 000	728 200	1 425 200
(Fournitures, par. 26)	<u>8 000</u>	<u>8 400</u>	<u>16 400</u>
Total partiel, chapitre 29 B	<u>705 000</u>	<u>736 600</u>	<u>1 441 600</u>
Chapitre 28 I			
(Dépenses communes de personnel, par. 27)	<u>55 300</u>	<u>58 000</u>	<u>113 300</u>
TOTAL A)	<u>760 300</u>	<u>794 600</u>	<u>1 554 900</u>
B) Conseil économique et social :			
Chapitre 29 B			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 25)	-	957 200	957 200
(Fournitures et matériel, par. 26)	<u>-</u>	<u>70 000</u>	<u>70 000</u>
Total partiel, chapitre 29 B	<u>-</u>	<u>1 027 200</u>	<u>1 027 200</u>
Chapitre 28 I			
(Coût des services communs, par. 27)	<u>-</u>	<u>78 200</u>	<u>78 200</u>
TOTAL B)	<u>-</u>	<u>1 105 400</u>	<u>1 105 400</u>
TOTAL GENEVE	<u>760 300</u>	<u>1 900 000</u>	<u>2 660 300</u>

/...

Tableau récapitulatif des dépenses prévues (suite)

	<u>1982</u> Dollars	<u>1983</u> Dollars	<u>Total</u> Dollars
<u>Vienne</u>			
A) Organes subsidiaires de l'Assemblée générale :			
Chapitre 17			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 31)	338 800	358 000	696 800
(Personnel temporaire, par. 32)	131 700	139 900	271 600
(Reproduction, par. 33)	<u>22 100</u>	<u>23 300</u>	<u>45 400</u>
Total partiel, chapitre 17	<u>492 600</u>	<u>521 200</u>	<u>1 013 800</u>
Chapitre 29 C			
(Personnel temporaire, par. 32)	433 100	459 100	892 200
(Reproduction, par. 33)	<u>19 300</u>	<u>20 200</u>	<u>39 500</u>
Total partiel, chapitre 29 C	<u>452 400</u>	<u>479 300</u>	<u>931 700</u>
TOTAL A)	<u>945 000</u>	<u>1 000 500</u>	<u>1 945 500</u>
B) Conseil économique et social :			
Chapitre 29 C			
(Personnel temporaire, par. 32)	-	498 400	498 400
(Reproduction, par. 33)	<u>-</u>	<u>19 800</u>	<u>19 800</u>
Total partiel, chapitre 29 C et TOTAL B)	<u>-</u>	<u>518 200</u>	<u>518 200</u>
TOTAL VIENNE	<u>945 000</u>	<u>1 518 700</u>	<u>2 463 700</u>

/...

Tableau récapitulatif des dépenses prévues (suite)

	<u>1982</u> Dollars	<u>1983</u> Dollars	<u>Total</u> Dollars
<u>Nairobi</u>			
Organes subsidiaires de l'Assemblée générale :			
Chapitre 18			
(Traitements et dépenses communes de personnel, par. 37)	79 200	86 800	166 000
(Personnel temporaire, par. 38)	159 400	167 400	326 800
(Matériel, par. 39)	<u>6 200</u>	<u>-</u>	<u>6 200</u>
Total partiel, chapitre 18	244 800	254 200	499 000
Conseil économique et social :			
Chapitre 29B			
(Personnel temporaire, par. 38)	<u>-</u>	<u>178 200</u>	<u>178 200</u>
TOTAL NAIROBI	<u>244 800</u>	<u>432 400</u>	<u>677 200</u>
 <u>TOTAL</u>			
Organes subsidiaires de l'Assemblée générale	3 189 200	2 891 000	6 080 200
Conseil de sécurité et Conseil économique et social ou récapitulé par chapitre comme suit :	510 000	3 707 100	4 217 100
Chapitre 17 ONUDI	492 600	521 200	1 013 800
Chapitre 18 PNUE	244 800	254 200	499 000
Chapitre 28C Bureau des services du personnel	56 400	-	56 400
Chapitre 28D Bureau des services généraux	1 046 600	485 000	1 531 600
Chapitre 28I Division des services généraux (Genève)	53 300	136 200	191 500
Chapitre 28J Formation du personnel	5 500	-	5 500
Chapitre 29A Département des services de conférence (New York)	640 600	2 238 100	2 878 700
Chapitre 29B Services de conférence (Genève)	705 000	1 942 000	2 647 000
Chapitre 29C Services de conférence (Vienne)	452 400	997 500	1 449 900
Chapitre 29D Bibliothèque (New York)	-	23 900	23 900
Chapitre 31 Contributions du personnel	605 900	1 101 600	1 707 500
Chapitre premier des recettes - Recettes provenant des contributions du personnel	<u>(605 900)</u>	<u>(1 101 600)</u>	<u>(1 707 500)</u>
TOTAL GENERAL	<u>3 699 200</u>	<u>6 598 100</u>	<u>10 297 300</u>
			/...

ANNEXE I

STATISTIQUES RELATIVES A L'EMPLOI DE L'ARABE

	<u>Interprétation</u> (nombre des périodes de travail)		<u>Traduction et</u> <u>révision</u> (en milliers de mots) <u>a/</u>		<u>Dactylographie</u> (en milliers de mots)	
	<u>New York</u>	<u>Genève</u>	<u>New York</u>	<u>Genève</u>	<u>New York</u>	<u>Genève</u>
1976	n.d.	n.d.	8 260	n.d.	15 694	n.d.
1977	1 932	992	9 949	873	16 233	1 922
1978	2 746	2 008	7 637	3 194	15 076	5 070
1979	2 791	3 161	6 950	3 487	16 696	5 257
1980	3 219	4 745	8 544	4 963	19 196	7 404

---

a/ Conformément aux normes statistiques acceptées, on compte le nombre total des mots pour les textes traduits et révisés et la moitié du total pour les textes qui sont seulement révisés.

/...

ANNEXE II

POSTES PERMANENTS POUR LES SERVICES LINGUISTIQUES AU 1er JANVIER 1981

	New York						Genève					
	<u>Ar</u>	<u>C</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>R</u>	<u>E</u>	<u>Ar</u>	<u>C</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>R</u>	<u>E</u>
Interprétation	7	22	23	23	18	23	17	9	18	20	20	12
Traduction	70	85	20	70	62	59	19	23	20	43	48	27
Dactylographie	51	54	45	57	56	57	13	16	49	55	41	29

  

	Vienne (ONU/DI)						Nairobi (PNUE)					
	<u>Ar</u>	<u>C</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>R</u>	<u>E</u>	<u>Ar</u>	<u>C</u>	<u>A</u>	<u>F</u>	<u>R</u>	<u>E</u>
Interprétation	-	-	-	1	2	1	-	-	-	-	-	-
Traduction	-	3	6	11	6	10	-	1	-	2	1	1
Dactylographie	-	2	6	9	5	8	-	2	3	3	3	3

-----